

RAPPORT

ACTIVITÉS

2023

Valenciennes
Métropole



Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous présenter, ici, le rapport d'activités de Valenciennes Métropole pour l'année 2023.

Ce rapport d'activité est un document de référence qui donne une vision complète de toutes les actions que nous avons conduites aussi bien dans les services quotidiens apportés aux habitantes et habitants qu'au travers des grands projets d'intérêt communautaire.

Cette année encore nous avons poursuivi, ensemble, notre engagement pour un territoire dynamique, attractif, rayonnant, innovant, vivant et solidaire.

Toutes les réalisations, actions, s'égrainent au fil des pages de ce rapport d'activités comme des témoignages concrets du travail accompli par les agentes et agents ainsi que par les élues et élus. Je tiens ici à les remercier pour leur investissement, précieux et sans lequel rien de ce que nous avons réalisé en 2023 n'aurait été possible.

Bonne lecture à toutes et à tous !

Bien sincèrement

Laurent degallaix
Président de Valenciennes Métropole

3

Développer l'économie et l'emploi

5

Cultiver le lien social

8

Réinventer la ville

13

Préserver l'environnement

18

Animer et promouvoir le territoire

22

Optimiser les moyens et les ressources

25

Finances

DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI

Valenciennes Métropole soutient l'implantation, le développement et la création d'entreprises. Elle mène une politique offensive pour favoriser l'innovation sur son territoire.

IMPLANTATIONS ET DÉVELOPPEMENTS D'ENTREPRISES

En 2023, Valenciennes Métropole a poursuivi son action pour consolider le dynamisme économique du territoire.

La mobilisation du dispositif Rebond Industriel pour soutenir les investissements des entreprises

En 2023, des décisions d'investissements majeurs ont été prises par des entreprises qui ont bénéficié d'un soutien financier dans le cadre de l'AMI "rebond industriel" du programme Territoires d'Industries, pour accompagner leurs développements sur le territoire :

- **La Maison Guiot** du groupe Monin a construit un nouveau site industriel sur le PAVE 2 à Onnaing. Cette construction s'accompagne d'un investissement dans l'outil de production, pour diversification de l'activité et augmentation des capacités productives (investissement de 44 M€, 60 nouveaux emplois à la clé).
- **Mecajet**, à Petite Forêt, a rénové son bâtiment et investi dans du matériel de production afin de proposer une solution Made in France à un grand donneur d'ordre du secteur ferroviaire (investissement de 4,6 M€ et création de 20 emplois)

- **L'entreprise Richez & Cie** a construit une nouvelle unité de stockage à Valenciennes. Elle a également investi dans l'outil de production pour le conditionnement de riz et d'engrais (investissement de 2,6 M€ et création de 5 emplois).

- **Lucullus**, à Prouvy, a agrandi son site de production. L'entreprise a également investi dans de nouvelles machines afin d'augmenter ses capacités productives (investissement de 6,2 M€ et création de 10 emplois).



Une année riche en décisions d'implantations

En 2023, Valenciennes Métropole s'est réjoui de la décision du groupe néerlandais Action de construire une plateforme logistique de 80 000 m² à Onnaing. Ce projet devrait créer 1 000 emplois.

Par ailleurs, Valenciennes Métropole a soutenu des projets d'implantation et de développement d'entreprises à hauteur de 479 000 €. Ces initiatives représentent un investissement total de 21 126 000 € de la part des

entreprises et la création d'une centaine d'emplois sur le territoire.

Les entreprises concernées sont Delquignies Logistique (Onnaing), STIME (Saultain), IPS (Saint-Saulve) et CMBTP (Bruay-sur-l'Escaut). De plus, le groupe valenciennois NSI (Marly), spécialisé dans le nettoyage industriel et comptant actuellement 16 agences et 1 600 collaborateurs, a choisi un site aux Dix Muids, à Marly, pour y implanter son siège social, NSI Office. Ce projet devrait permettre l'embauche de 50 personnes.



Des projets qui se concrétisent

L'année 2023 s'est terminée avec l'inauguration du site de 7 500 m² d'Origine Cycles à Rouvignies. L'entreprise a investi un total de 11 millions d'euros. Actuellement, Origine emploie 100 personnes et continue de recruter.

Les nouveaux bâtiments des sociétés Refracol, à Marly et Everst Group, à Saultain ont également été livrés en 2023. Parmi les chantiers en cours, on peut mentionner le projet Atlab du groupe Orano Med à Onnaing, dont les travaux ont débuté cette année.

Le développement d'une offre de parcs d'activités



Dans un contexte de forte attractivité du territoire et de raréfaction du foncier économique, Valenciennes Métropole continue de déployer des solutions pour répondre aux demandes et aux opportunités.

Le Parc d'Activités de la Vallée de l'Escaut 2 et son extension, représentent près de 80 hectares. Ils sont déjà réservés et optionnés, avec d'importantes perspectives de créations d'emplois. L'accueil de projets exogènes se couple avec le travail au quotidien des équipes de Valenciennes Métropole pour permettre aux PME du Valenciennois de se développer et de s'implanter sur les parcs d'activités du territoire.

En 2023, la mise en œuvre du programme d'aménagement s'est accélérée avec la réalisation des études et le lancement des procédures relatives pour le nouveau parc Premium de 60 hectares des **10 Muïds** à Marly, ainsi que pour deux parcs PME-PMI : 4 hectares sur le **secteur de l'Ecaillon à Maing** et 7 hectares sur celui du **Champs du puits à Vicq**.

D'autres opérations sont à l'étude pour développer l'offre foncière économique, notamment sur Bruay-sur-l'Escaut et sur Fresnes-sur-Escaut. L'ambition est de toujours créer des espaces économiques qui atteignent les plus hauts standards de qualité d'aménagement, de construction et de services. **L'entrée Nord de Valenciennes**, actuellement au cœur d'un gros projet de réhabilitation, comprendra un quartier d'affaires à haut niveau de services. 7 hectares de foncier seront dédiés à l'activité économique. Les travaux d'aménagement de cette opération phare ont été lancés en décembre 2023.

Valenciennes Métropole pense ses parcs d'activités comme de véritables lieux de vie. Aussi, elle y matérialise une offre de services. A titre d'exemple en 2023, la crèche l'Ilôt Marmots a été inaugurée sur le pôle services du technopôle Transalley, et la première pierre du futur hôtel B&B et restaurants - porté par le groupe Duval - a été posée sur l'extension du Parc de la Vallée de l'Escaut.

Dans le même esprit Valenciennes Métropole a mené, sur la période juillet-octobre 2023, des travaux de sécurisation du parc d'Activités de la Vallée de l'Escaut à Onnaing pour un montant de 1,2 million d'euros avec notamment la réfection de la chaussée, la création d'un giratoire et de 12 plateaux ralentisseurs ou encore la réalisation de 5 places de stationnement poids lourds.

Des parcs d'innovation en pleine croissance

L'innovation est un moteur essentiel de l'action économique de Valenciennes Métropole. La collectivité a choisi de préparer l'avenir dès aujourd'hui en misant sur des secteurs clés qui forgent son identité et font sa force sur le territoire français, européen et international. Elle assure l'animation et le développement des parcs d'innovation de Transalley et des Rives Créatives de l'Escaut.

Transalley, le technopôle de la mobilité

Porteur d'un écosystème de croissance et d'innovation, Transalley est un technopôle de 34 hectares dédié aux mobilités et transports durables. Labellisé parc d'innovation Hauts-de-France, le technopôle réunit près de 80 entités, publiques, privées et institutionnelles, entreprises, laboratoires et établissements de formation.

En 2023, Transalley a poursuivi son développement avec un riche programme d'immobilier d'entreprises, notamment marqué par la livraison du "Pôle Services" de 1700m² développé par Alsei et le démarrage des travaux du projet de 2300m² de bureaux par le groupe Business O². D'autres projets sont en cours, notamment le programme d'immeubles de bureaux Salto by Ainowa sur une parcelle de 7366 m².

L'incubateur Transalley a accueilli en 2023, 10 nouveaux porteurs de projets innovants, ainsi que 3 entreprises créées en post-incubation. **Depuis le démarrage de Transalley, on dénombre, 48 incubés, 23 entreprises créées, 112 accélérées.**



Les Rives Créatives, hub dédié à la création et à l'innovation numérique

Hub dédié à la création numérique porté par Valenciennes Métropole et la CCI Grand Hainaut, les Rives Créatives accueillent et accompagnent tous ceux qui entreprennent et innovent par et pour les technologies numériques les plus avancées. Formées d'un noyau constitué d'écoles de pointe, de jeunes projets et d'entreprises référentes sur leur marché, les Rives Créatives animent une communauté qui collabore au service de l'innovation, du monde économique et des populations.

En 2023, les Rives Créatives ont poursuivi leur croissance avec :

- 25 nouveaux projets d'entreprises au sein de l'incubateur

- 5 nouvelles créations d'entreprises numériques
- 9 nouvelles implantations
- Le lancement des travaux du programme immobilier Protocol de 2104 m² de bureaux développé par Carré Constructeur.

Depuis le démarrage des Rives Créatives, on dénombre, 73 incubés, 28 entreprises créées, 60 accélérées.

En 2023, les Rives Créatives ont animé un cycle de conférences et ateliers sur les enjeux de la donnée. Des orateurs de renom ont partagé les initiatives qu'ils ont menées autour de la Data au sein des entreprises Toyota Motors Manufacturing France, Lyreco ou encore l'Université

Polytechnique des Hauts-de-France. Enfin, en décembre 2023, les start-up des Rives Créatives et de Transalley ont participé conjointement à la première édition du salon régional In'Ex impulsé par la Région Hauts-de-France et HDFID en marge du salon Attractivité des Territoires.



La transition du secteur industriel, une priorité pour l'avenir du territoire

Le secteur industriel représente 21% de l'activité dans le valenciennois. Les mutations en cours, à la fois technologiques et écologiques, vont considérablement transformer le tissu économique dans les prochaines années.

En 2023, Valenciennes Métropole a intensifié ses efforts de décarbonation pour anticiper les besoins et soutenir les acteurs économiques dans cette transition

A titre d'exemple, Valenciennes Métropole a intégré, en 2023, le groupement COM'EIT, un réseau régional qui a

pour objectif de limiter l'impact environnemental, améliorer la compétitivité économique et l'attractivité des territoires.

En 2023, Valenciennes Métropole a continué à animer l'économie locale autour des enjeux du Plan Climat Air Énergie, afin de sensibiliser les acteurs économiques et de les guider vers des solutions pour réaliser leur transition écologique.

Valenciennes Métropole développe les partenariats pour booster l'économie du territoire

Valenciennes Métropole intervient sur de nombreuses missions. Elle soutient notamment plusieurs partenaires intervenant dans l'accompagnement des entreprises. Elle participe activement au dispositif Territoires d'Industries et porte le dispositif régional Proch'emploi sur le Valenciennois.

Valenciennes Métropole accompagne le commerce de proximité. Dans ce domaine, en 2023, 4 projets ont été accompagnés. Cela représente 110 803 € d'investissements réalisés par les TPE pour 40 159 € de subvention versées, avec 9 emplois créés et/ou pérennisés.

Dans un objectif de rendre le territoire toujours plus attractif pour les acteurs et actrices économiques, Valenciennes Métropole a été partenaire, en 2023, de l'évènement " Prix du Meilleur Investisseur Belge en France" organisé par la CCI-France Belgique. I-Care (solution de maintenance prédictive industrielle) entreprise implantée

sur le territoire de Valenciennes Métropole a remporté le coup de cœur du Jury.

Valenciennes Métropole porte une stratégie à la fois endogène et exogène autour de la marque du développement économique "Valenciennes Attractive". La communauté business du territoire est notamment regroupée sur la page LinkedIn Valenciennes Attractive, en pleine croissance : celle-ci a dépassé les 4000 abonnés en 2023 !

Par ailleurs, en 2023, Valenciennes Métropole a participé à des salons professionnels tels que le MIPIM ou encore le SIMI. Il s'agit de donner de la visibilité au territoire et de réaliser une veille technique sur les pratiques de demain.

CULTIVER LE LIEN SOCIAL

Pour favoriser la cohésion sociale, Valenciennes Métropole anime une démarche collective et concertée avec de nombreux partenaires. L'humain est au cœur de chacun de ses projets.

Politique de la Ville

La Politique de la Ville va ouvrir un nouveau chapitre en 2024 avec la mise en place des Contrats Quartiers 2030. Il s'agit de poursuivre l'accompagnement des quartiers de notre agglomération en décrochage. Dans ce cadre, Valenciennes Métropole a choisi de concentrer ses moyens autour de 3 priorités : l'emploi et l'insertion, la santé et la lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales. Il s'agit d'enjeux forts à l'échelle du territoire.

D'autres sujets ont été identifiés comme prépondérants sur le territoire. Valenciennes Métropole, par la politique de la ville, souhaite apporter des réponses innovantes en termes d'éducation et de citoyenneté, de prévention de la délinquance, de mobilité, d'égalité entre les femmes et les hommes et de transition écologique.



La réussite éducative

En 2023, 719 enfants de 0 à 16 ans issus des quartiers prioritaires de la ville ont bénéficié de l'accompagnement global et personnalisé de l'équipe du Programme de réussite éducative, dispositif rattaché au volet éducation du contrat de ville.

Les fragilités repérées sont majoritairement liées à des difficultés d'apprentissages ou d'accès aux soins. Les besoins sont conséquents et les sollicitations des partenaires sont régulières. L'Éducation Nationale constitue un des plus gros repérant. 74 établissements scolaires, répartis sur 11 communes du territoire, sont couverts par le dispositif.

L'équipe engage un travail constant avec les partenaires du territoire afin de définir les priorités d'intervention. En 2023, de nouvelles actions ont été expérimentées, notamment dans le domaine du langage et de la prévention précoce. Elles seront renouvelées pour 2024.

Par ailleurs, l'été 2023 a été marqué par une concertation d'envergure au cœur des 15 quartiers prioritaires de l'agglomération. Des temps de rencontres et d'échanges informels ont été organisés avec les habitants et habitantes au sein de l'espace public.

Les informations recueillies ont permis aux partenaires du territoire tels que les différents services des villes, les Maisons France Services ou encore les associations locales de proposer des plans d'actions précis pour chaque quartier concerné par cette politique publique.

La Santé

Le 7 juillet 2023, l'Agence Régionale de Santé et Valenciennes Métropole ont signé une charte d'engagement pour réduire les inégalités sociales et territoriales de santé dans les 35 communes de l'agglomération, dans le cadre de l'élaboration d'un Contrat Local de Santé.

En réponse aux problématiques locales identifiées lors du Plan Local de Santé, Valenciennes Métropole et l'ARS s'engagent, à travers ce CLS, à mobiliser et à accompagner les acteurs ressources du territoire autour de quatre orientations prioritaires :

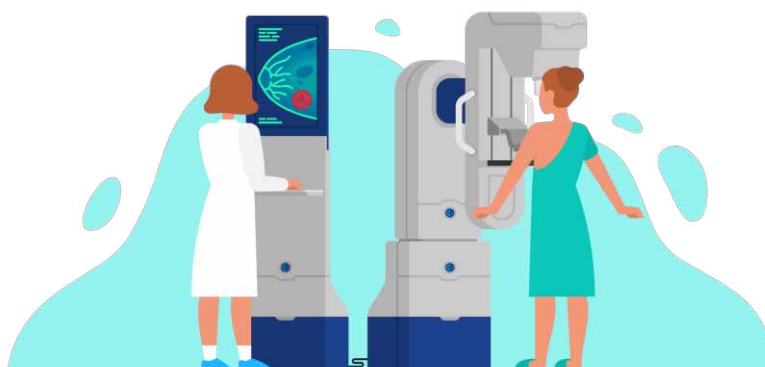
- Améliorer l'accès aux droits et aux soins des habitantes et habitants en renforçant l'attractivité du territoire et en soutenant les initiatives d'installation des professionnels de santé.
- Promouvoir la prévention des cancers par le dépistage organisé.

• Favoriser la santé de la femme et de l'enfant dans le cadre du programme des 1 000 premiers jours de la vie.

• Renforcer la prise en compte de la santé mentale des habitantes et habitants.

Ces priorités ont été discutées en groupes de travail en 2023, réunissant les partenaires concernés pour proposer, pour chaque orientation, un plan d'actions adapté aux besoins et problématiques du territoire. Les premières actions seront mises en œuvre en 2024.

La Communauté d'Agglomération continue de soutenir les enjeux de santé des Quartiers Prioritaires de la Ville, en veillant à une bonne articulation des projets développés et en finançant des interventions spécifiques pour les plus vulnérables.



L'Accompagnement Individuel Renforcé (AIR)

L'Accompagnement Individuel Renforcé vise à prévenir la récidive chez les personnes ayant commis une infraction liée à une addiction. Cette prise en charge intégrée Justice / Soins / Social permet d'éviter le travail en silo et favorise une collaboration pluridisciplinaire pour mieux prévenir la récidive.

En 2023, **76 personnes** (65 hommes et 11 femmes) **ont été suivies**. 77% d'entre elles ont terminé l'accompagnement avec un classement positif. À l'entrée dans le dispositif, 40% des personnes étaient employées contre 57% à la sortie. Le dispositif a également été renforcé pour accompagner les personnes ayant commis des violences

conjugales liées à une addiction avant leur passage en audience correctionnelle.



La prise en charge pluridisciplinaire couvre divers aspects tels que le logement, l'insertion professionnelle, la gestion administrative, l'accès aux

soins et aux droits, ainsi que la mise en place d'outils psycho-criminologiques.

En 2023, **63 personnes ont été accompagnées**. 94% des sorties ont été considérées comme positives lors du passage en audience correctionnelle.

La lutte contre les violences familiales et intrafamiliales

En 2022, les plaintes pour violences familiales et intrafamiliales enregistrées par la police de Valenciennes ont augmenté de 49 % par rapport à 2019. Pour lutter contre ce phénomène, un laboratoire de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales a été officialisé le 5 mai 2023, impliquant plusieurs acteurs locaux. Cette initiative vise à renforcer la prévention et à coordonner les actions pour mieux combattre ces violences. Un diagnostic territorial a permis de définir plusieurs priorités pour le plan d'actions du laboratoire, décliné en 5 axes.

Axe 1 : Accompagnement des victimes de violences conjugales

Malgré de nombreuses structures d'aide, les victimes ont du mal à s'orienter. Un projet lancé en 2023 vise à créer un accueil de jour d'ici 2025 pour offrir un accompagnement global, immédiat et confidentiel, en facilitant la mise en réseau des partenaires.

Axe 2 : Prise en charge des auteurs de violences conjugales

En 2023, Valenciennes Métropole a soutenu des associations pour prendre en charge les auteurs de violences conjugales et notamment leur éviction du domicile conjugal. Malgré des progrès, la prise en charge reste limitée. En collaboration avec le tribunal judiciaire, Valenciennes Métropole a donc travaillé à améliorer cette prise en charge et prévoit de nouvelles actions pour 2024.

Axe 3 : Les enfants au cœur de la violence

Peu de dispositifs existent pour les enfants victimes de violences. En 2023 et grâce au laboratoire, un partenariat renforcé avec le Département et l'Éducation Nationale a été établi pour des actions concrètes en 2024.

Axe 4 : La formation des professionnels

La formation des professionnels est une priorité sur le territoire. Le laboratoire a créé un groupe de travail pour évaluer les besoins de formation et identifier les spécificités locales. En 2024, un catalogue sera créé et les structures formatrices seront désignées.

Axe 5 : Vers une meilleure communication

Valenciennes Métropole soutient les associations dans la mise en place d'outils de lutte contre les violences conjugales. En 2023, l'importance de mieux communiquer sur ces dispositifs a été soulignée. Un travail avec l'association Solinum a été initié pour développer le "soliguide", un site regroupant toutes les structures et outils locaux



LE SOUTIEN À L'INSERTION ET L'EMPLOI

Valenciennes Métropole soutient les habitantes et habitants en quête d'emploi en offrant un accompagnement socio-professionnel renforcé et en s'appuyant sur des outils territoriaux comme la mission locale et l'école de la 2^{ème} chance. Elle offre également un accompagnement aux entrepreneurs. Les actions menées ou soutenues visent à anticiper les métiers de demain et à répondre aux difficultés de recrutement dans certains secteurs.

En 2023, l'accompagnement par le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) c'est :

954 

personnes accompagnées par le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi dans le cadre d'un parcours individualisé et renforcé

286
nouvelles
intégrations



211
sorties positives

Pour lever les freins à l'emploi et créer des parcours vers l'emploi durable, Valenciennes Métropole finance des actions comme la garde d'enfants, la mobilité, la confiance en soi et l'entrepreneuriat. Grâce à une convention avec le Département, 295 bénéficiaires du RSA ont été aidés dans leur parcours vers l'emploi: on dénombre 97 sorties positives (38 vers un emploi durable, 21 en emploi de transition et 12 en formation qualifiante).

La Région Hauts-de-France, en partenariat avec le PLIE, accompagne également les salariés en contrats aidés dans les lycées, avec 22 personnes positionnées à l'emploi et 40 aides à la recherche d'emploi.

La clause d'insertion

Pour lutter contre le chômage, Valenciennes Métropole favorise le développement des opportunités d'emploi pour les personnes en insertion en intégrant des clauses d'insertion dans les marchés publics confiés aux entreprises.

En 2023, 260 137 heures d'insertion (c'est 24% de plus qu'en 2022), ont été valorisées. Cela représente

1495 contrats signés

La volonté politique d'intégrer l'égalité Femmes/Hommes dans les clauses d'insertion et de diversifier les marchés a continué de se déployer en 2023 : le nombre de femmes dans les clauses d'insertion de Valenciennes Métropole a augmenté de 34% en 3 ans.

ÉGALITÉ FEMME-HOMME, UN AXE TRANSVERSAL

En 2021, Valenciennes Métropole a approuvé la mise en place d'un plan d'actions pluriannuel « Egalité » autour des principales politiques publiques conduites par l'agglomération. Durant les 3 années du 1^{er} plan d'actions, plus de 1000 personnes ont été formées, établissant une culture commune de l'égalité.

Les actions phares sont notamment :

- La création d'un bonus égalité de 10 000€ pour les projets impactant l'égalité.
- Le doublement du nombre de femmes dans les clauses d'insertion grâce à la diversification des clauses et à la mixité des métiers.
- La création d'un guide de communication non discriminante pour les communications de Valenciennes Métropole.

Pour son 2^{ème} plan d'actions 2024-2026, Valenciennes Métropole souhaite se donner des objectifs plus ambitieux, notamment sur quelques projets prioritaires comme le lancement d'un appel à projets égalité sur les

3 thématiques prioritaires de la politique de cohésion sociale (santé, insertion, lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales), la féminisation des clauses d'insertion et la mixité des métiers dans les clauses, avec un objectif d'atteindre 25% de femmes dans nos clauses d'insertion d'ici 2026, la création d'un réseau d'entreprises engagées en faveur de l'égalité, ou encore la participation à des programmes d'innovation européenne sur les espaces publics inclusifs.

Enfin, l'accent sera mis sur la pérennisation du Réseau Egalité Valenciennois (REV) et sur l'accompagnement des communes à la mise en place de plans d'actions égalité.





Valenciennes Métropole met en œuvre un plan de développement de l'ESS (PLDESS) depuis 2017, renouvelé et renforcé pour la période 2021-2026.

En 2023, Valenciennes Métropole a contribué à plusieurs projets :

- En avril 2023, les quartiers Faubourg de Lille et Acacias à Valenciennes ont été habilités « Territoire 0 chômeur de longue durée ». Valenciennes Métropole apporte un soutien technique et financier à ce projet qui vise à trouver une solution pour 150 personnes sans emploi d'ici 2026, notamment via l'entreprise La Barakajobs. Au 31 décembre 2023, 23

personnes y étaient employées pour développer des activités autour d'une épicerie solidaire, d'une friperie, de restauration/traiteur et de services aux entreprises.

- Le partenariat avec la Maison du vélo a été formalisé pour un soutien transversal sur les activités de l'association, en lien avec les politiques publiques de Valenciennes Métropole. Il s'agit de créer un atelier chantier d'insertion sur la mécanique vélo et la cyclo-logistique, de créer une vélo-école ou encore de participer aux événements locaux.
- Deux conférences ont été organisées en partenariat avec l'Université

Polytechnique Hauts-de-France (UPHF), l'une sur le thème de l'égalité Femmes/Hommes en mars, et l'autre sur le thème des 10 ans de la loi ESS en novembre.

- Suite à son appel à projets ESS, Valenciennes Métropole a soutenu 6 projets : deux tiers-lieux culturels, une épicerie solidaire, une entreprise à but d'emploi, une association d'accompagnement auprès de femmes en difficulté, et une entreprise solidaire sur la collecte et valorisation de déchets alimentaires.

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Présidé par Renée Stiévenart, le Conseil de Développement (CODEV) de Valenciennes Métropole est composé de 41 membres bénévoles qui font valoir leur expertise d'usage en tant que représentant de la société civile afin de contribuer aux politiques et aux projets menés par l'agglomération. Paritaire, il reflète la diversité de l'agglomération. En 2023, quatre sujets ont fait l'objet de travaux de la part du CODEV :

Les Eco-Défis :

Alors que le Label Zéro Déchet avait été créé par le CODEV en 2019, les membres ont décidé de s'associer à la CCI Grand Hainaut et la CMA Nord pour proposer un nouveau label récompensant les artisans et commerçants qui s'engagent pour la transition écologique : les Eco-Défis. Au delà de la thématique déchets, les artisans-commerçants sélectionnés seront évalués sur des sujets tels que l'énergie, l'eau ou encore la mobilité.

Le Plan Climat :

Après avoir été informés sur le Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET), les membres du CODEV ont entamé une réflexion pour définir les actions thématiques pou-

vant être mises en place afin de promouvoir les initiatives éco-citoyenne.

La Maison de l'Habitat et des Transitions (MHT) :

Le CODEV a été missionné pour rendre un avis sur les services qui pourraient être proposés dans la future Maison de l'Habitat et des Transitions (MHT). Pour rendre son avis, le CODEV s'est tourné vers plusieurs collectifs d'habitants du territoire. Un rapport qui recueille les attentes des usagers a été remis aux élus.

La Santé :

Le CODEV a participé aux premières réunions partenariales organisées dans le cadre du Contrat Local de Santé (CLS). Ces réunions ont permis de définir les actions à mettre en place sur les trois priorités retenues : la santé de la femme et les 1000 premiers jours de l'enfant ; agir en faveur de l'accès aux droits et aux soins des habitant.es ; renforcer la prise en compte de la dimension santé mentale.

RÉINVENTER LA VILLE

La rénovation urbaine est un pilier central de l'action de Valenciennes Métropole. Il s'agit de conjuguer l'urbain et l'humain pour améliorer le bien-être des habitantes et habitants.

Le PNRQAD



Îlot Béluriez à Condé

Le projet PNRQAD (Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés) se poursuit sur les communes de Valenciennes, Fresnes-sur-Escaut, Condé-sur-l'Escaut et Vieux-Condé. Les chantiers et les livraisons de logements continuent sur les différents sites.

L'année 2023 a été notamment marquée par :

- La poursuite des constructions de logements à Valenciennes, sur l'**îlot Onésyme Leroy et la Place du Pont Delsaux**, pour des livraisons en 2024.
- La démolition de l'**îlot Béluriez centre-ville** à Vieux Condé.
- Les aménagements des espaces publics de l'**îlot du Rivage et de l'Escaut** à Fresnes-sur-Escaut en vue d'un début de construction des logements en 2024.
- La procédure de DUP sur l'**îlot Vaillant Couturier** à Fresnes-sur-Escaut en vue de la démolition et la reconstruction à partir de 2024.

La restructuration des cités minières et ouvrières



En 2023 les travaux sur les cités financées par l'ERBM se sont intensifiés.

L'année 2023 a notamment été marquée par :

- La poursuite des travaux d'espaces publics sur les cités Cuvinot à Onnaing et Vicq et Saint Pierre à Condé-sur-l'Escaut
- La fin des travaux de réhabilitation des logements pour SIA sur la cité Cuvinot à Onnaing et Vicq
- La poursuite des travaux de réhabi-

litation pour les logements Maisons et Cités sur les cités Saint Pierre et Cuvinot

- La livraison de l'école de la cité Cuvinot (Ville d'Onnaing)
- La poursuite des études pré-opérationnelles et de maîtrise d'œuvre sur la cité du Rieu à Vieux-Condé
- La poursuite des relogements des familles de la cité du Corbeau à Quiévrchain en vue de la démolition de celle-ci et de la renaturation du site.

La restructuration des centre-bourgs des communes de moins de 5 000 habitants

L'année 2023 a été marquée par :

- La livraison du restaurant scolaire d'Hergnies (Ville d'Hergnies par délégation de maîtrise d'ouvrage à Valenciennes Métropole)
- La poursuite des travaux d'aménagement de la Place des Déportés et du parc à Famars, ainsi que des constructions de 22 logements locatifs sociaux (SIGH)
- Les études de diagnostic bâtementaire sur le cœur de bourg de Préseau pour définir le projet d'équipements publics
- La mise en œuvre d'une procédure de DUP pour le projet du centre-bourg de Verchain-Maugré, rendue nécessaire au regard des problématiques d'acquisitions foncières
- Les travaux de viabilisation des terrains sur l'ancienne friche Sainord à Odomez, pour permettre la construction de lots libres et de logements locatifs sociaux (Habitat du Nord)
- La poursuite des études et l'attribution du marché de travaux pour la construction du bâtiment commercial de Prouvy en vue d'un début de chantier en janvier 2024

Restaurant scolaire d'Hergnies



Le Nouveau Programme National de Renouveau Urbain



Le NPNRU concerne les quartiers Chasse Royale à Valenciennes, Bleuse Borne / Faubourg de Lille à Anzin et Valenciennes, la Briquette à Marly et Chanteclerc Le Coq à Condé-sur-l'Escaut. Les chantiers et études se sont amplifiés sur les quatre quartiers en 2023 :

- La poursuite des relogements des ménages issus des quatre quartiers en vue des démolitions à venir
- La poursuite des démolitions (7 à 11 Mousseron et début de 2 à 12 Mousseron, SIGH) dans le quartier Chasse Royale à Valenciennes et leur démarrage sur le quartier Le Coq à Condé-

sur-l'Escaut (Cytises, Partenord)

- La livraison du parc urbain marquée par une fête de quartier et la poursuite de l'aménagement des voiries à Chasse Royale, ainsi que la livraison de la phase 1 des espaces publics du Faubourg de Lille, à Valenciennes
- La livraison des premiers logements sur le quartier Chasse Royale (16 logements SIGH) et la poursuite des autres constructions de logements (114 logements SIGH et Maison communautaire d'Axentia)
- L'inauguration du collège Joséphine Baker à Chasse Royale
- Le début de chantier de construction du pôle éducatif de Chasse Royale (Ville de Valenciennes)
- La poursuite des études pour le pôle éducatif du Faubourg de Lille (Ville de Valenciennes), ainsi que pour le groupe scolaire de la Briquette (Ville de Marly)

- La poursuite des études de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des espaces publics de la Briquette à Marly et du Coq à Condé-sur-l'Escaut
- La poursuite des études de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation des résidences Corot et Dubled à Chasse Royale et la résidence du Hainaut au Coq (SIGH)
- La poursuite des procédures d'acquisitions foncières à l'amiable ou via les DUP pour les îlots dégradés des quartiers Chasse Royale, Bleuse Borne et Faubourg de Lille (Valenciennes Métropole et EPF)
- La poursuite de l'OPAH-RU sur le secteur Bleuse Borne Faubourg de Lille à Anzin et Valenciennes
- La poursuite d'actions d'accompagnement au changement, de concertation, etc. sur les quatre quartiers

La restructuration de l'Entrée nord valenciennes



Déclarée d'intérêt communautaire en 2020, l'entrée Nord de Valenciennes depuis l'A23 marque l'entrée dans l'Agglomération. L'année 2023 signe la mise en œuvre de ce chantier structurant avec notamment des travaux de restructuration de l'échangeur et de l'avenue Lompres. L'année 2023 a notamment été marquée par :

- La poursuite des procédures environnementales qui se sont conclues par l'arrêté préfectoral d'approbation en octobre 2023
- La poursuite de la procédure de ZAC qui s'est achevée par la délibération de réalisation en octobre 2023
- La poursuite de la concertation et de la communi-

tion avec les habitants avec des temps d'enquêtes publiques, de concertation par voie électronique et des réunions publiques

- La poursuite du partenariat notamment avec le Centre Hospitalier de Valenciennes pour le projet de plateforme logistique hospitalière et avec la SIGH pour la cité des Rapatriés
- La signature de l'avenant au contrat de Projet Partenarial d'Aménagement
- La mise en place de la circulation en phase chantier avec la suppression du ballon de rugby en décembre
- Le démarrage des travaux sur l'avenue Lompres côté numéros pairs et sur l'échangeur Nord

HABITAT / LOGEMENT

L'année 2023 a été marquée par la révision du Programme Local de l'Habitat. Le PLH 4 a été adopté par le Conseil Communautaire du 5 décembre 2023 et définit les nouvelles orientations de la politique habitat pour la période 2024/2029 :

- Construire 4680 logements sur le territoire (public et privé), soit 780 logements par an, en intégrant les objectifs de rééquilibrage de l'offre et de diversification
- Renforcer le dispositif d'accession sociale à la propriété sur 10 communes prioritaires

- Poursuivre et amplifier la réhabilitation du parc social existant
- Lutter contre la vacance avec un objectif de «zéro logement vacant supplémentaire» d'ici 2029
- Poursuivre l'amélioration du parc privé ancien et la lutte contre le logement indigne avec l'assistance technique de Valenciennes Métropole auprès de 6 communes prioritaires

En 2023, pour la dernière année de mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat (PLH 3) 2016/2022, le budget de Valenciennes Métropole lié à l'Habitat s'élève à :

en fonctionnement

Dépenses 1 150 000 €

Recettes 218 000 €

en investissement

Dépenses 12 284 000 €

Recettes 9 200 000 €

Parmi les priorités du PLH, l'année 2023 a été notamment consacrée à :

→ La poursuite de l'action en faveur du parc privé et la lutte contre le logement indigne

- 234 logements réhabilités avec l'aide financière de la CAVM et de l'ANAH pour un total de 4 707 005 €
- Poursuite de l'OPAH RU Bleuse Borne Faubourg de Lille
- Démarrage du dispositif « Valenciennes au Cœur » dans le cadre du programme Action Cœur de Ville
- L'engagement de Valenciennes Métropole et la contractualisation du programme «Petite Ville de Demain» à Condé-sur-l'Escaut

→ Le renforcement du dispositif communautaire pour l'amélioration thermique du parc social

- 387 logements réhabilités thermiquement pour un montant total de subvention de 1 736 000 € (616 000 € en fonds propres CAVM et 1 200 000 € en subvention déléguée de l'Etat)

→ Le financement en offre nouvelle HLM

- 322 logements pour une subvention totale de 2 712 796 € dont 967 000 € sur fonds propres

→ Le développement de l'acquisition-amélioration

- 51 logements acquis-améliorés pour une subvention totale de 880 000 € en fonds propres et 925 000 € en subvention déléguée de l'Etat

→ Mise en œuvre de la Convention Intercommunale d'Attribution

- 1747 attributions de logements HLM en 2023 pour 8 639 demandes, soit un indice de tension de 4,9

AMENAGER LES BOULEVARDS

En 2023, la mutation des boulevards de Valenciennes et des axes structurants de l'agglomération s'est poursuivie avec :

- La livraison de l'avenue de Verdun, à Valenciennes, avec les derniers aménagements de trottoirs et d'éclairage public, l'effacement des réseaux, les plantations, et la valorisation historique avec la pose de panneaux relatifs à des œuvres du musée de Valenciennes
- Le démarrage des travaux de requalification de l'avenue Barbusse, à Marly, en mai et de la place Gabriel Péri, en juin
- Le début des études de maîtrise d'œuvre de l'aménagement des avenues Jean Jaurès et Waldeck Rousseau à Anzin et Beuvrages et de l'avenue Jean Jaurès à Fresnes-sur-Escaut



BOUCLES CYCLABLES

Le création de boucles cyclables touristiques se poursuit sur le territoire. En 2023, les travaux d'aménagement de la seconde boucle cyclable du territoire, la boucle de l'Aunelle, se sont accélérés. Les secteurs Sud ont été réalisés. La livraison est prévue pour septembre 2024.

SOUTENIR LE DEVELOPPEMENT RURAL

Valenciennes Métropole participe au développement des 23 communes rurales ou périurbaines de moins de 5000 habitants.

LE FONDS DE SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS COMMUNAUX (FSIC)



Renovation de la bibliothèque à Monchaux-sur-Ecaillon

Valenciennes Métropole participe au financement des projets des communes membres avec le Fonds de Soutien aux investissements Communaux (FSIC).

En 2023, 1 776 721 € de subventions FSIC enveloppe 2021 - 2026 ont été délibérées au profit de l'investissement communal de 16 communes de Valenciennes Métropole. Au total, 34 projets communaux ont ainsi été soutenus.

De plus, afin d'éviter la multiplication des différents dispositifs de soutien, une enveloppe complémentaire unique de 400 000 € au sein de l'enveloppe FSIC 2021-2026 a été dédiée aux communes rurales pour financer les aménagements communaux pour le développement des commerces de proximité, ainsi que les réhabilitations des salles de sport/gymnase. 2 projets ont été subventionnés pour la somme de 102 044 euros.

A noter qu'en novembre 2022, le Conseil Communautaire a prolongé l'enveloppe FSIC 2015-2020 jusqu'au 30 septembre 2023 pour 37 projets non soldés. En raison de retards dus au contexte socio-économique et aux difficultés d'approvisionnement, un délai supplémentaire a été accordé le 10 octobre 2023 pour 8 projets, repoussant la date limite au 30 juin 2024.

FONDS DE CONCOURS ENERGIE DEVIENT LE « FONDS ENERGIE-CARBONE »

Dans la continuité du fonds de concours Energie créé en 2020, le Conseil Communautaire a reconduit ce fonds pour la période 2021-2026 à hauteur de 6 000 000 €, soit 1M€/an.

Il comprend un fonds « Energies renouvelables et de récupération » (EnR) et un fonds de soutien aux audits énergétiques à destination des communes. Il intègre également un fonds de soutien aux diagnostics d'éclairage public encourageant les communes à réaliser des projets de rénovation de leur éclairage public permettant une réduction de consommations importantes.

Lors du Conseil Communautaire du 12 décembre 2023, le Fonds Energie 2021-2026 a intégré un fonds de soutien pour les bilans des émissions de gaz à effet de serre des communes. Le PCAET de Valenciennes Métropole vise une réduction de 68% des émissions d'ici 2050 (par rapport à 2016). Les communes peuvent contribuer à cet objectif. Le fonds de concours a donc été renommé « Fonds Energie-Carbone »

En 2023, le fonds EnR a soutenu 8 projets dont 4 sont situés dans des communes rurales. Parmi les projets des audits, l'installation de panneaux photovoltaïques, de pompes à chaleur ou encore d'une chaufferie biomasse.



1 776 721 €
de subventions FSIC
sur l'enveloppe 2021-2026 pour

34 projets soutenus sur
16 communes

DOTATION EN MATÉRIEL



Dans le cadre du schéma de mutualisation visant à sécuriser le partage du matériel communautaire à destination des manifestations communales, Valenciennes Métropole a décidé de regrouper le matériel dans un bâtiment unique et d'en gérer directement le prêt en dédiant un agent communautaire.

MISSIONS D'ASSISTANCES AUX COMMUNES

Valenciennes Métropole fournit une assistance technique aux communes rurales afin de les accompagner dans le montage de dossiers ou de les conseiller sur les questions d'urbanisme.

>> 417 330 €
au titre du Fonds EnR
pour 8 projets
dans 8 communes

URBANISME

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

En 2023, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal, approuvé en 2021, a été modifié pour corriger des erreurs matérielles et ajuster les plans de zonage selon les demandes communales. Cette modification a été approuvée par le Conseil Communautaire le 27 juin 2023.

Etude Friches

Ancien hôpital psychiatrique à Saint-Saulve



La phase 3 de l'étude sur l'identification et la requalification des friches stratégiques et prioritaires de l'agglomération, lancée en 2021, s'est poursuivie avec des études pré-opérationnelles sur deux friches prioritaires : l'ancien hôpital psychiatrique de Saint-Saulve et la friche

Sofanor à Quiévrechain. Ces études ont permis de définir un programme et un schéma d'aménagement partagés, avec un bilan prévisionnel permettant à la commune de s'engager auprès de l'agglomération pour une estimation du reste à charge à hauteur de 50 % de l'opération (hors subventions ultérieures) avant la déclaration d'intérêt communautaire.

Parallèlement, la friche de l'ancien restaurant scolaire à Prouvy, également identifiée comme prioritaire, a fait l'objet d'un projet mis en œuvre directement par un investisseur privé, sans nécessiter d'étude pré-opérationnelle.

Schéma Directeur Commercial du Valenciennois



Piloté par le SIMOUV en collaboration avec les deux agglomérations du Valenciennois, un Schéma Directeur Commercial a été élaboré en vue de définir une stratégie commerciale concertée sur le territoire. Il s'agit d'assurer le maintien d'un équilibre et d'une complémentarité commerciale entre les commerces de centre-ville,

les magasins discount et les zones commerciales périphériques.

La Communauté d'Agglomération a adopté le Schéma Directeur Commercial du Valenciennois par délibération du Conseil Communautaire du 12 Décembre 2023.

RLPi

Après levée de la réserve de la commission d'enquête, le Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPi) a été approuvé au Conseil Communautaire du 29 mars 2023 pour devenir opposable à compter du 2 juin 2023.



ZAN

Les travaux sur la prise en compte de la Loi Climat et Résilience, et notamment la diminution de moitié de la consommation foncière à l'horizon 2030 dans le cadre de l'objectif Zéro Artificialisation Nette (ZAN) à atteindre en 2050, se sont poursuivis en 2023 en collaboration avec le SIMOUV et la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut (CAPH) dans la perspective de la Conférence Régionale de Gouvernance, du suivi de la modification du SRADDET et de la révision du SCoT.

ADS : Instruction pour les 27 communes adhérentes au service mutualisé

Le service ADS (Autorisation du Droit des Sols), créé en 2015, est le premier service mutualisé de Valenciennes Métropole. Il assure l'instruction des autorisations d'urbanisme pour les communes adhérentes du territoire tout en entretenant une relation continue avec les communes et les administrés par le biais de contacts téléphoniques, de rendez-vous et l'organisation de club ADS.

L'année 2023 a été marquée des communes d'Anzin et de Condé-sur-l'Escaut au service commun ADS à compter du 1^{er} juillet 2023 fin que le service instructeur de Valenciennes Métropole reprenne l'instruction des permis de construire, d'aménager, de démolir et des déclarations préalables mais également l'instruction des certificats d'urbanisme opérationnels pour la commune de Condé-sur-l'Escaut.

Par ailleurs, le service commun ADS a repris l'instruction des autorisations de pose d'enseignes, pré-enseignes et de dispositifs publicitaires à compter de la date d'opposabilité du Règlement Local de Publicité Intercommunal (soit à partir du 2 juin 2023), ceci pour les 30 communes adhérentes au service mutualisé.

13 Permis d'aménager

352 Permis de construire

18 Permis de démolir

871 Déclarations préalables

43 Autorisations de pose d'enseigne



92 Certificats d'Urbanisme opérationnels

Ces 1432 dossiers représentant 1045 équivalents PC.

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

Valenciennes Métropole s'engage pour la transition énergétique, pour le développement durable ainsi que pour la valorisation et l'élimination des déchets.

LE PLAN CLIMAT



→ Plan Climat 2021 -2026

Suite à l'adoption de son nouveau plan climat-air-énergie territorial, adossé notamment à un bilan de ses émissions de gaz à effet de serre (GES), de nombreuses actions ont été menées en 2023 en matière de sobriété et autonomie énergétique, de mobilité durable, de « mieux vivre sur le territoire » ainsi que des actions liées à l'exemplarité des collectivités, l'animation et l'éducation

→ Sobriété et autonomie énergétique

En 2023, Valenciennes Métropole a engagé et poursuivi de nombreuses actions pour la sobriété et l'autonomie énergétique. Elle a notamment :

- Finalisé le Plan Local de l'Habitat avec des ambitions fortes en matière de rénovation énergétique
- Déployé des dispositifs de maîtrise et de réduction des consommations électriques des logements chauffés par radiateurs électriques
- Réalisé un conventionnement avec Pôle Energie pour accompagner les entreprises dans leur décarbonation
- Réalisé des audits énergétiques pour les communes
- Lancé un plan de sobriété au niveau du siège de l'agglomération
- Finalisé le schéma directeur des Réseaux de chaleur urbains
- Lancé une étude de développement de la méthanisation
- Mis en œuvre le schéma de développement solaire.

Tout au long de l'année, les habitants ont été informés et sensibilisés à la maîtrise de l'énergie via l'Espace Conseil France Renov. 12 nouvelles communes ont été accompagnées dans la rénovation énergétique de leur patrimoine public (bâtiments, installations d'éclairage) grâce au recrutement d'un second conseiller en énergie partagée : 24 des 35 communes sont désormais accompagnées dans la rénovation énergétique de leur patrimoine public.

→ Mieux vivre sur le territoire

En 2023, Valenciennes Métropole a engagé et poursuivi plusieurs actions pour le mieux-vivre sur le territoire. Parmi les actions fortes, on peut citer, entre autres, l'inauguration de la ferme urbaine « Ferme du Galibot » à Anzin comprenant la mise en place d'un verger, de serres et d'une solution de récupération d'eau de pluie, le partenariat avec l'association des Planteurs Volontaires et la réalisation d'un chantier de plantation de haies en milieu agricole, le lancement du schéma stratégique de renaturation pour le territoire de Valenciennes Métropole visant à renforcer le stockage carbone, préserver la biodiversité et réduire les effets d'îlots de chaleur, la création d'une zone de biodiversité sur le site de production d'eau potable de Vicq ou encore le partenariat avec le PNR Scarpe Escaut sur leur opération de « Restauration des saules têtards » à l'intention des communes. Valenciennes Métropole s'engage également à être toujours plus vertueuse dans les aménagements qu'elle réalise.

A ce titre, l'agglomération a lancé une étude de caractérisation des îlots de chaleur sur le territoire des 35 communes (intégrée au schéma stratégique de renaturation), elle rénove l'éclairage public des parcs d'activités avec des luminaires LED, elle a construit un bassin naturel de gestion intégrée et durable de l'eau pluviale à Bruay-sur-l'Escaut ou elle a, et ce n'est qu'une partie de ses actions, réalisé des travaux de lutte contre les fuites d'eau potable pour limiter la sollicitation de la ressource en eau potable.

→ Exemplarité des collectivités, animation et éducation

Plusieurs actions en termes d'exemplarité des collectivités, d'animation et d'éducation sont représentatives de la volonté de Valenciennes Métropole d'impulser une dynamique de mobilisation sur le territoire. En 2023 Valenciennes Métropole a poursuivi la démarche Territoire Engagé Transition Ecologique avec mise en œuvre des actions prioritaires identifiées et poursuivi les visites inspirantes à destination des élus et techniciens des communes.

Pour faire preuve d'exemplarité, Valenciennes Métropole a continué d'animer son plan de sobriété pour le siège de Valenciennes Métropole (Bâtiment, mobilité, numérique, achat et commande publique, déchets). Elle a également réalisé des échanges avec la CCI et la CMA sur la manière de valoriser des commerçants et artisans agissant en faveur de la transition écologique. Elle a aussi réalisé des événements autour de la transition. On peut également citer la poursuite de l'Appel à Projet Permanent dédié au soutien de projets de transition écologique (ainsi que la réalisation d'ateliers de co-construction d'un guide de l'évènement responsable).

MOBILITÉ DURABLE

→ Elaboration du Plan Vélo de Valenciennes Métropole



Lors de son conseil communautaire du 27 juin 2023, Valenciennes Métropole a adopté la mise en place d'un Plan Vélo à l'échelle de son territoire. Elaboré en partenariat avec les communes, le SIMOUV, le Département du Nord, l'ADAV, la Maison du Vélo et la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut, ce plan vise à répondre aux enjeux de développement de la pratique quotidienne du vélo.

Le Plan Vélo de Valenciennes Métropole s'articule autour de 3 axes :

- L'aménagement de 8 grands itinéraires cyclables continus et

sécurisés desservant les principaux pôles d'activité tels que les établissements scolaires, parcs d'activités, équipements, gares et pôles de mobilité. L'année 2023 a été marquée par la réalisation de près d'une dizaine de kilomètre de pistes cyclables supplémentaires dans les opérations portées par Valenciennes Métropole. Des études opérationnelles ont également été menées pour la poursuite du programme d'aménagement. Une enveloppe annuelle de 2,5M€ est consacrée à la réalisation du Plan Vélo.

- Le développement des services dédiés aux cyclistes. En 2023, l'Agglomération a notamment travaillé avec SNCF Gares & Connexions sur le projet d'aménagement d'un parking vélo sécurisé en gare de Valenciennes. Un partenariat a également été initié avec l'application Géovélo afin de mettre à disposition des usagers la cartographie des aménagements cyclables existants et un outil de guidage.

- La mise en place d'incitations à la pratique du vélo. En 2023, le dispositif d'aide à l'achat a permis d'accompagner 300 foyers dans l'acquisition d'un vélo, classique, à assistance électrique ou vélo-cargo. Un programme d'animation a également été mis en place avec le lancement de la 1^{ère} édition de l'évènement « Place aux Vélos », en septembre 2023, sur la Place d'Armes de Valenciennes. Organisé en partenariat avec l'ADAV et de la Maison du Vélo, cet évènement a permis de valoriser l'ensemble des initiatives engagées sur le territoire en faveur du vélo.

2,5 m€
consacrés chaque année
au plan vélo

→ Réseau de bornes de recharge électrique

En 2023, 166 points de recharge électrique ont été ouverts au public, dont 80 sur les bornes Pass Pass Electrique de Valenciennes Métropole. Ces bornes publiques ont répondu à une utilisation croissante avec 19 300 sessions de charges (15 000 en 2022), représentant une économie de 784 tonnes de CO².

Pour coordonner le développement public/privé de la recharge ouverte au public sur le territoire, Valenciennes Métropole a élaboré le Schéma Directeur pour les Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (SDIRVE). Ce document de planification réglementaire évalue les besoins et permet de définir une stratégie de déploiement à moyen et long terme. Le projet de SDIRVE a été présenté en conférence des maires en décembre 2023 et sera approuvé début 2024.

Logistique urbaine durable

.....

Dans le cadre du programme national InTerLUD, Valenciennes Métropole a organisé, en mars 2023, une rencontre avec les acteurs du territoire concernés pour partager le diagnostic et la stratégie d'action définie en matière de logistique urbaine. Les échanges ont permis de lancer des expérimentations sur trois axes : l'actualisation du schéma des aires de livraison, la création de hubs cyclo-logistiques et le développement de solutions de livraison hors-domicile.

PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS

→ Réduction des quantités de bio-déchets collectés par la promotion du compostage

563
composteurs
commandés

23 vermicomposteurs

29 potagers composteurs

3 nouveaux sites équipés
de composteurs

14 composteurs installés
dans des établissements

→ Poursuite des expérimentations de la collecte en points d'apport volontaire des déchets alimentaires

>> à Anzin (quartier autour de la Verrerie) : 18 Points d'apports volontaires (1214 foyers équipés)
En 2023 : **26,83 tonnes collectées.**



>> à Préseau :
9 Points d'apports volontaires (667 foyers équipés)
La collecte n'a démarré qu'en février 2023, avec la spécificité d'une collecte des OM passée à une fois tous les 15 jours : **36,2 tonnes collectées.**

→ Promotion du réemploi

>> Poursuite du développement des repair-café à Marly et Maing et accompagnement de deux nouvelles structures sur les communes de Fresnes-sur-Escout et Valenciennes, quartiers Dutemple et Chasse Royale. **24 repair-café organisés en 2023**

>> Déploiement des espaces de collecte d'objets ré-employables dans 4 déchetteries afin de favoriser le réemploi sur le territoire. En 2023 : **216 tonnes collectées.**

→ Collecte des déchets

A compter du 1^{er} janvier 2023, le geste de tri évolué avec la mise en place de l'extension des consignes de tri. Tous les emballages et papiers sans exception sont à déposer dans le bac ou sac de tri sélectif.



10 933 T



5 800 T

5 704
bacs distribués



47 062 T



10 718 T



→ Sensibilisation

>> **28 ateliers zéro déchets** ont été organisés en 2023, soit 197 personnes sensibilisées.

>> **Accompagnement de 5 familles sur l'utilisation des couches lavables.**

>> En milieu scolaire, **1 043 enfants sensibilisés au gaspillage alimentaire**, 881 sur le tri des déchets et 805 sur le zéro déchet.

>> **2 associations soutenues** dans le cadre de l'appel à projet permanent Transition Ecologique pour un montant de **6 950 €**.

→ L'agglomération vote le transfert de la compétence au SIAVED

Par délibération du 11 juillet 2023, Valenciennes Métropole a demandé son adhésion au Syndicat Inter-Arrondissement de Valorisation et d'Élimination des Déchets (SIAVED) pour la compétence obligatoire de traitement et valorisation des déchets ménagers et assimilés, ainsi que pour la compétence optionnelle de collecte des déchets ménagers et assimilés.

Le périmètre du SIAVED a été étendu par arrêté préfectoral en date du 22 décembre 2023. Dans ce cadre, Valenciennes Métropole a transféré sa compétence collecte et traitement des déchets au SIAVED qui se substitue automatiquement à la communauté d'agglomération pour tout ce qui concerne la gestion des déchets et des déchetteries à compter du 1^{er} janvier 2024.

LE CYCLE DE L'EAU



Depuis janvier 2022, Valenciennes Métropole dispose de son service du cycle de l'eau. Cela permet, notamment, de déployer une stratégie globale en termes de gestion de la ressource.

En 2023, parmi les projets menés, on peut citer la mise en conformité des réseaux d'eau potable et d'assainissement de la rue Barbusse, à Maing. Cette opération s'est déroulée dans le cadre des travaux initiés par Enedis pour la mise en place d'une ligne moyenne tension reliant la ferme photovoltaïque de Prouvy. La direction du cycle de l'eau a réalisé un stockage linéaire de l'eau usée de temps de pluie pour limiter les débordements de pollution avec

l'utilisation d'une vanne automatique. Elle a également réhabilité le réseau d'eau potable par projection de résine alimentaire en polyuréthane, grâce à un robot. Ces travaux, qui ont duré un an, ont coûté

- 541 000 € HT pour la voirie
- 1 227 715 € HT pour l'assainissement
- 119 880 € HT pour l'eau potable.

22 communes pour l'assainissement

18 communes pour l'eau potable

7 500 000 m³
d'eau potable produite

1 000 km
de linéaire réseau d'eau potable

23 CHÂTEAUX D'EAU

6 500 000 m³
d'eau produit chaque année par les usagers

1 300 km
de linéaire réseau assainissement

7 STATIONS D'ÉPURATION

GEMAPI / LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

Valenciennes Métropole mène un programme d'actions et de prévention contre les inondations.

1 900 000 €
d'investissement en 2023

420 000 €
de fonctionnement en 2023

→ Création d'un boisement à caractère forestier sur le site de l'Epaix à Bruay-sur-l'Escaut



Pour développer la biodiversité de certaines zones humides, le Pôle Hydrographie de Valenciennes Métropole a réalisé un boisement à caractère forestier sur le site de l'Epaix à Bruay-sur-l'Escaut. 2 840 plants forestiers - diverses essences adaptées au changement climatique - ont été plantés sur ces 2 hectares.

Cette opération a été réalisée début 2023 par une entreprise et a coûté 45 311,46 € TTC.

→ Opérations significatives en 2023

	Montants (TTC)
Étude " Endiguement de l'Hogneau "	170 000 €
Étude " Zone expansion de crue de Marly "	63 000 €
Préparation et lancement de l'étude hydroécologique du canal du Jard	252 000 €
Mission de maîtrise d'œuvre pour le rétablissement de la continuité écologique du Moulin d'Aulnoy-lez-Valenciennes	38 000 €
Mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'une étude de lutte contre les inondations par ruissellement sur le territoire de Valenciennes Métropole (5 lots)	100 000 €
Entretien des ouvrages d'hydraulique structurante (zones d'expansion de crue, digues de cours d'eau et digues de plein champ, bassins, fossés...)	180 000 €
Entretien des ouvrages d'hydraulique douce (haies, fascines, bandes enherbées...)	50 000 €

Ces opérations ont pu être conduites grâce au soutien financier de l'Agence de l'eau Artois-Picardie et à un partenariat mis en place avec la profession agricole, et notamment le concours de la Chambre d'Agriculture.

ANIMER ET PROMOUVOIR LE TERRITOIRE

En 2023, Valenciennes Métropole s'est engagée pour que la dynamique culturelle, sportive et touristique du territoire se poursuive.

SPORT

En 2023, la politique sportive de Valenciennes Métropole s'est articulée autour des axes suivants :

➔ Soutien au sport compétitif amateur vecteur d'animation locale

157 500 € de subventions aux 21 équipes " fanion "

Hockey Club Valenciennes (Hockey sur gazon - ♂)
TSB Valenciennes (Squash - ♂)
Valenciennes Hainaut Hockey Club (Hockey sur glace - ♂)
TSB Valenciennes (Tennis - ♂)
Tennis Club Saint-Saulve (Tennis - ♀)
Fighting Ducks - Base Ball Club Valenciennes (Base Ball - ♂)
ASHH Valenciennes (Basket Handisport - ♂)
Pélican Club Valenciennes (Natation - ♀)
Pélican Club Valenciennes (Waterpolo - ♂)
Handball Club Anzin (Handball - ♀)
U.S. Valenciennes Athlétisme (Athlétisme - ♂ ♀)
AS Anzinoise Athlétisme (Athlétisme - ♂ ♀)
USM Beuvrages (Basket Ball - ♂)
Valenciennes Volley Club (Volley-Ball - ♀)
Club de Voile d'Amaury (Voile - ♂ ♀)
Skate Hainaut Valenciennes Club (Patinage Synchronisé - ♀)
Golf Club de Valenciennes (Golf - ♂ ♀)
Volley-Ball Club Sarrasin Famars (Volley-Ball - ♂)
US Tennis de table Valenciennes (Tennis de table - ♂)
Karaté Club Condé (Karaté - ♂ ♀)
Cercle d'Escrime de Valenciennes (Escrime - ♀)

➔ Soutien aux événements sportifs

- L'Open de Paratennis de Valenciennes
- La coupe Valenciennes métropole de Golf
- L'Open de Squash de Valenciennes
- L'Open de Tennis de Valenciennes
- Tournoi International Handibasket de Valenciennes
- Les rencontres du Championnat de France de Hockey sur glace
- Compétitions du Championnat de France de Patinage Synchronisé de Nationale 1
- Coupe de France de Karaté Valenciennes

75 000 €
de partenariats financiers pour 8 événements vecteurs de notoriété pour le territoire



➔ Soutien aux Courses Pédestres

- Les Printanières de Saultain
- Les Foulées Valenciennes
- La Course de la Rhônelle à Aulnoy-lez-Valenciennes
- Le Run and Bike d'Artres
- Le trail des Sarrasins à Sebourg
- Les Foulées Maingeoises
- Le cross Mémorial Ambroise Scaramuzzino à Vieux-Condé
- La corrida Monchalsienne à Monchaux-sur-Ecaillon

10 180 €
de partenariats financiers pour 8 courses

Soutien au sport scolaire et universitaire

27 500 €

pour favoriser la découverte et l'accès à la pratique du sport par la population locale

- Soutien aux activités du district Valenciennois de l'USEP
- Accueil des scolaires du 1^{er} degré à la patinoire Valigloo
- Soutien de l'équipe féminine de futsal de l'université pour sa participation au championnat d'Europe à Split.

En 2023, les acteurs culturels du territoire ont, comme toujours, investi tout leur cœur dans leur travail pour offrir des projets de qualité tout au long de l'année. La culture et le divertissement sont des atouts précieux, créateurs de lien social et d'attractivité.

➔ **Soutien au programme d'activités des 3 acteurs culturels structurants du territoire :**

2 112 579 €

Le phénix

scène nationale Valenciennes
Pôle européen de création

Le Boulon

Centre National des Arts de la Rue
et de l'Espace Public

Art Zoyd

Centre
de Création Musicale

Soutien aux projets culturels à vocation de cohésion sociale et d'accès à l'art et à la culture

30 000 €

L'art et la culture sont des leviers puissants pour lutter contre l'exclusion et accompagner certaines personnes à s'intégrer dans la société.

3 projets ont été soutenus en 2023 :

- L'association "Travail et Culture" propose deux projets : "Des mots aux gestes de travail - l'imaginaire du travail chez les jeunes", qui encourage la réflexion et l'expression sur la question du travail, et "Travailler dans le Genre", qui interroge les représentations de l'égalité professionnelle et contribue au débat public. Ce dernier cible les femmes adultes au travail, en réinsertion ou en formation, avec la participation des associations Z'elles, Germinal, STAJ, l'UPHF et le lycée du Pays de Condé à Condé-sur-l'Escaut.

- La 3^{ème} édition du "Magic Music Tour" de l'association Bougez Rock a réuni 8 groupes d'habitants des communes d'Anzin, Fresnes-sur-l'Escaut, Onnaing, Petite-Forêt, Rouvignies, Saint-Saulve et Valenciennes pour créer des chansons. Cette édition a mélangé anciens et nouveaux groupes, avec une restitution sous forme de concert à l'espace Barbara à Petite-Forêt.

- L'association Zapoï a développé le projet « Au creux de tes mains » pour les tout-petits et leurs accompagnateurs. Des ateliers de "micro-danses" et d'exploration corporelle ont eu lieu en crèche avant les représentations du spectacle ZebrO. Le projet s'est établi à Onnaing.

12 festivals d'intérêt communautaire soutenus financièrement et en ingénierie :

546 000 €

A Travers Chants

Festival2Cinéma

Saison d'été de la FLAC

Embarquement immédiat

Hainaut Belles Bretelles

Les Agités du Mélange

Vidéo Mapping festival

Carrefour international

Festival jeune public Pépite Forêt

Festival Itinérant de Marionnettes

Salon international de la BD

NEXT Festival

Développement de l'éducation artistique et culturelle sur l'ensemble du territoire

150 000 €

Dans le cadre du CLEA (Contrat Local d'Éducation Artistique), en partenariat avec la DRAC Hauts-de-France et l'Éducation Nationale, des artistes et un journaliste ont été accueillis en résidence mission. Ils ont présenté leur travail au public en créant des projets souvent participatifs avec les acteurs locaux.

Lecture publique

Le projet de mise en réseau des médiathèques a été lancé après une concertation avec les élus et bibliothécaires. Les communes volontaires intègrent progressivement le réseau, avec Anzin, Quérénaing et Valenciennes en premier. La conception du portail public et du système informatique a débuté à l'automne.

La délibération du 12 décembre 2023 a entériné le nom « Myriade, vos médiathèques sur Valenciennes Métropole ». Cette année, deux actions culturelles itinérantes ont eu lieu dans 13 médiathèques : l'exposition de réalité augmentée « Uramado AR, le réveil des Tanukis » et le festival « Live entre les livres ». Enfin, des visites-découvertes ont été organisées pour sensibiliser aux nouveaux enjeux de la lecture publique.

Le théâtre d'Anzin

Le théâtre a fermé ses portes en 2020 pour le lancement du grand programme de rénovation qui doit s'étaler jusqu'en 2027.

En 2023, la programmation du Théâtre s'est déclinée hors-les-murs chez plusieurs partenaires culturels du territoire et a proposé 18 spectacles pour 22 représentations, (grandes productions et petites formules) pour un total de 10 878 spectateurs. Deux concerts gratuits au Parc Joliot Curie ont notamment réuni plus de 5000 personnes.



Le phénix

32 381 spectateurs en 2023
(+ 15% par rapport à 2022)

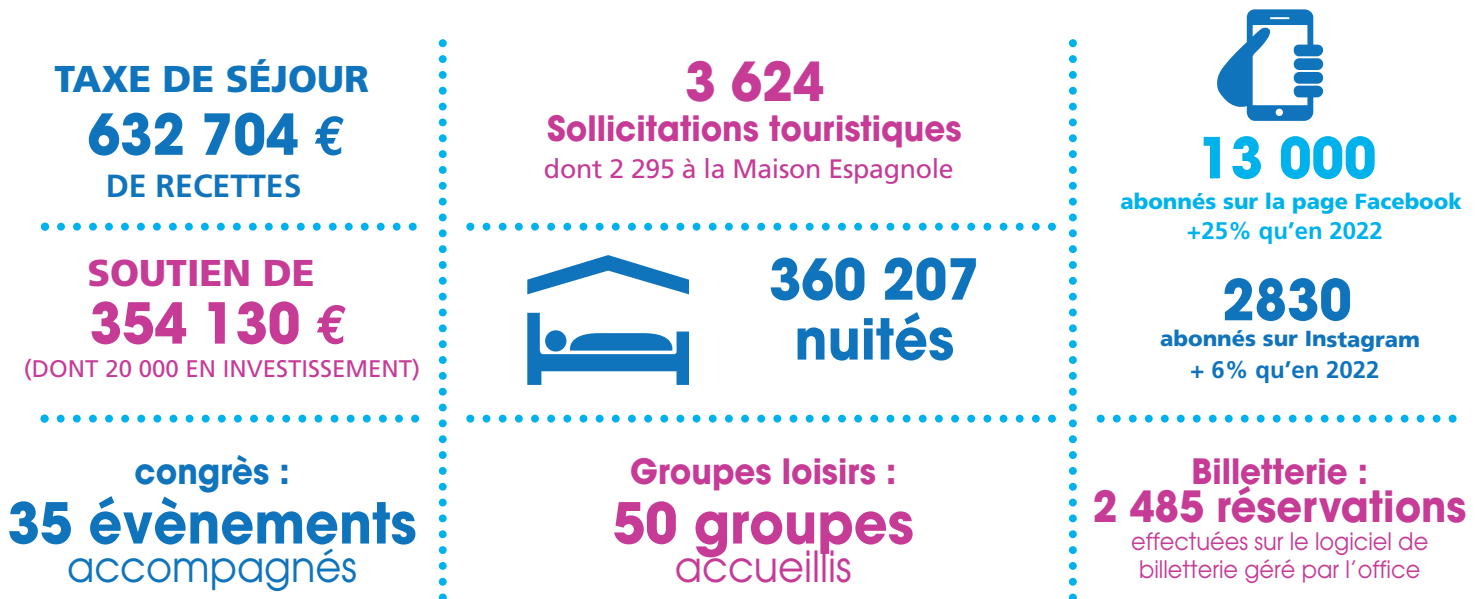
TOURISME

Valenciennes Métropole développe sa politique touristique via l'action de l'Office de Tourisme Valenciennes et Congrès. Elle s'appuie également sur des équipements clés comme la Cité des Congrès Valenciennes et le port de plaisance Valescaut.

➔ Office de Tourisme Valenciennes

L'Office de Tourisme a mené des actions événementielles marquantes avec un taux de satisfaction élevé. Parmi elles, la 5^{ème} édition de Made in Valenciennes qui enregistre un record de participation.

L'hébergement touristique et l'accueil des groupes loisirs se stabilisent suite à la reprise progressive post crise sanitaire. Les sollicitations touristiques sont quant à elles en croissance. En 2023, l'office de Tourisme est devenu boutique de produits locaux. Sa fréquentation a connu une hausse de 162% par rapport à 2022.



➔ Des actions innovantes au service des publics et des acteurs du tourisme !

- **Pépites et papilles, le rétro-tour du Valenciennois** : Ce nouveau format propose une visite itinérante à bord d'un combi Volkswagen à travers les vallées de l'Aunelle et de la Rhônelle avec des haltes gourmandes chez les restaurateurs et producteurs locaux.
- **Accueil touristique partagé** : L'Office de Tourisme a accompagné Novotel dans la mise en récit du Valenciennois grâce à la valorisation en podcasts de recommandations personnelles ou d'expériences touristiques qui leur sont chères. Ces mises en récit seront intégrées au Novotel.
- **Campagne photo avec Nablezon** : Suite à un coup de cœur pour Valenciennes, le photographe a réalisé des clichés et stories Instagram, visibles sur dans le magazine L'Étincelle, les réseaux sociaux et sur les écrans de l'Office du Tourisme.

➔ Port de plaisance Valescaut

Le port de plaisance enregistre une activité en croissance sur la période 2019 – 2023. Les nuitées sont en hausse constante et de manière très significative. Grâce à l'accueil et l'attractivité du territoire, les plaisanciers de passage sont restés plus longtemps à quai. On note la provenance d'autres pays comme la Pologne et les Etats-Unis qui ne fréquentaient pas le port jusqu'à maintenant.

Malgré la prévision des travaux et l'annulation de la fête de la plaisance, des animations ont été maintenues avec les acteurs de proximité, notamment l'association les Z'elles, l'école Rubika et la maison de quartier Beaujardin.



➔ Cité des Congrès Valenciennes



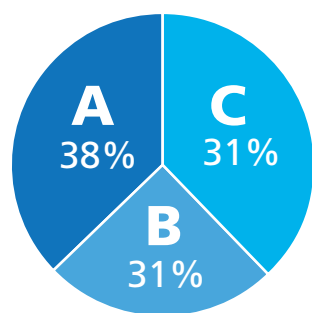
- 11 salons pros et grand public – expositions
- 15 festifs – galas – soirées grand public
- 17 conventions – colloques - séminaires et réunions
- 2 congrès d'envergure
- 14 spectacles et arbres de Noël
- 4 concours
- 1 meeting politique
- 3 autres

OPTIMISER LES MOYENS ET LES RESSOURCES

Valenciennes Métropole veille à la bonne gestion des moyens techniques et financiers dans la réalisation des projets initiés par les élus communautaires.

RESSOURCES HUMAINES

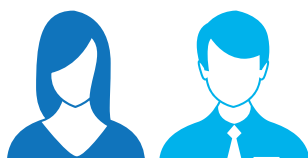
283 agents sur emplois permanents *



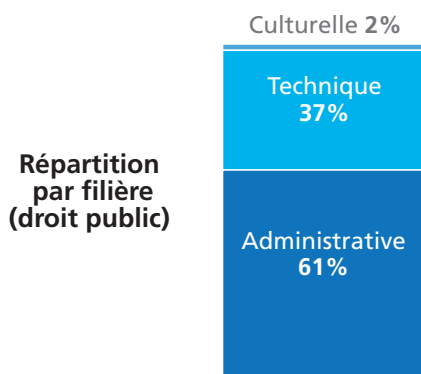
Répartition des effectifs (droit public) par catégorie

* effectifs communautaires au 31/12/2023

59% **41%**



Répartition des effectifs sur emplois permanents



Répartition par filière (droit public)

44 ans

âge moyen



81%

des agents permanents

ont suivi une formation d'au moins un jour

Catégorie A
37%

Catégorie B
27%

Catégorie C
36%

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

marchés publics

Une procédure peut être :

- Une procédure adaptée (MAPA)
- Un appel d'offres
- Un lot de procédure allotie
- Un contrat en dessous de 40k€ HT
- 1 marché subséquent
- 1 groupement de commandes



181
procédures

mutualisation

- Mutualisation des services des affaires juridiques avec Valenciennes Métropole, la Ville de Valenciennes et d'Anzin
- Service mutualisé relatifs aux contrats spéciaux : suivi de l'exécution des délégations de service public, des régies, et autres contrats dits spéciaux (partenariat public privé –PPP, sociétés SEM, SPL...) pour Valenciennes Métropole, Valenciennes et Anzin, il y a eu 27 gestions
 - 20 pour Valenciennes Métropole (5 régies, 9 DSP, 3 contrats de prestations intégrées et 3 SPL/SEM)
 - 6 pour Valenciennes (5 DSP et 1 PPP)
 - 1 pour Anzin (DSP)

les actes



181 délibérations
en Bureaux communautaires

200 délibérations
en Conseils communautaires

MOYENS GÉNÉRAUX

Le service « Moyens Généraux » gère certains moyens nécessaires au fonctionnement de Valenciennes Métropole. Ses missions principales sont l'accueil des usagers et visiteurs, le standard téléphonique, la logistique (courrier, livraison, réservation de salle...), la gestion de la flotte automobile et l'économat (achats, fournitures...)



13 970

courriers affranchis

(soit 6 444 de moins qu'en 2022)



3443

courriers reçus

(soit 777 de moins qu'en 2022)

60

C'est le nombre de véhicules, essentiellement hybrides et électriques, qui composent la flotte automobile de Valenciennes Métropole.

Archives

En 2022, le service des archives de la Ville de Valenciennes et le service des archives de Valenciennes Métropole ont été mutualisés.

4 846 m
d'archives
linéaires

du XII^e siècle à aujourd'hui



110

mètres linéaires
collectés en 2023

150

mètres linéaires
traités en 2023
(analyse, reconditionnement)

68

mètres linéaires éliminés en 2023

- 62 lecteurs reçus pour 1426 dossiers communiqués
- 273 dossiers communiqués aux services
- 142 recherches administratives et historiques

- 31 actions culturelles organisées (dont 2 expositions et 4 conférences) pour 1568 visiteurs

- 9 classes d'écoles primaires accueillies, soit 230 élèves

COMMUNICATION

Tout au long de l'année, Valenciennes Métropole s'engage activement à informer les usagers sur les politiques et projets de l'agglomération. En 2023, les supports digitaux ont été diversifiés et multipliés pour toucher un public plus large. Plusieurs initiatives ont vu le jour, notamment la création de vidéos institutionnelles telles que **Valenciennes au cœur**, **Tourisme d'affaires**, et **Bonus égalité**. En parallèle, la chaîne de podcasts intitulée Territoire a été lancée. Des podcasts permettent aux usagers de découvrir, à travers des témoignages d'habitants et de partenaires, les projets menés de manière informative et divertissante.

Ces initiatives ont considérablement accru la visibilité de Valenciennes Métropole sur des plateformes de grande audience, enrichissant ainsi l'offre d'information à disposition des usagers du territoire.



site web

303 109
pages vues

2 259 vues pour l'actu entrée Nord
4 533 vues pour la page Restructuration entrée Nord

117 708
utilisateurs uniques
sur l'année

15 100
abonnés



3 550
abonnés



1 770
abonnés



7 315
abonnés



4 200
abonnés



COMPOSITION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le conseil communautaire est composé de 108 conseillers et conseillères (90 titulaires et 18 suppléants).
Le bureau communautaire se compose comme suit :

Laurent DEGALLAIX	Président de Valenciennes Métropole
Jean-Noël VERFAILLIE	Vice-Président délégué au Développement Economique et Grands Projets
Jean-Marcel GRANDAME	Vice-Président délégué à l'Habitat, au Renouvellement Urbain, à l'Urbanisme et à l'Urbanisme Commercial
Sylvia DUHAMEL	Vice-Présidente déléguée aux Gens du Voyage, à la Gestion des Aires d'Accueil et à l'Habitat Adapté
Grégory LELONG	Vice-Président délégué à l'Aménagement du Territoire et Infrastructures
Valérie FORNIES	Vice-Présidente déléguée à l'Insertion
Isabelle CHOAIN	Vice-Présidente déléguée à l'Egalité Femmes Hommes et la Réussite Educative
Laurent DEPAGNE	Vice-Président délégué à la Cohésion Sociale, au Dispositif de santé et à la Prévention de la délinquance
David BUSTIN	Vice-Président délégué à l'Ecologie Urbaine
Régis DUFOUR LEFORT	Vice-Président délégué au Plan Climat Territorial et à la Transition Ecologique
Véronique DUPIRE	Vice-Présidente déléguée à l'Eau et l'Assainissement et au Cycle de l'Eau
Maurice HENNEBERT	Vice-Président délégué à l'Agriculture et au Développement Rural
Armand AUDEGOND	Vice-Président délégué aux Ressources Humaines
Joël SOIGNEUX	Vice-Président délégué à l'Administration Générale et au Pacte de Gouvernance
Pierre-Michel BERNARD	Vice-Président délégué aux Sports
Yves DUSART	Vice-Président délégué à la Culture
Xavier JOUANIN	Conseiller communautaire délégué à l'Emploi, aux Services à la Personne et au PLIE
Ahmed RAHEM	Conseiller communautaire délégué aux Infrastructures à usages numériques
Elisabeth GONDY	Conseillère communautaire déléguée à l'Enseignement Supérieur
Pierre GRINER	Conseiller communautaire délégué à la Sécurité Urbaine de proximité, à l' Accessibilité et au Handicap
Hervé BROUILLARD	Conseiller communautaire délégué à la GEMAPI
Ali BENYAHIA	Conseiller communautaire délégué à la Commission Intercommunale de Sécurité
Didier JOVENIAUX	Conseiller communautaire délégué au Tourisme et à la Promotion du Territoire
Philippe BAUDRIN	Conseiller communautaire délégué à la mise en oeuvre du schéma IRVE

COMMISSION INTERCOMMUNALE DE SÉCURITÉ

La commission intercommunale de sécurité de Valenciennes Métropole veille au respect des mesures de protection contre les risques d'incendie et de panique concernant les établissements recevant du public (ERP) du territoire. Les ERP sont classés en quatre catégorie. **En 2023, il y a eu 3192 visites et 963 projets.** A l'issue de ces visites, la Commission de Sécurité émet un avis favorable ou défavorable.

	2 ^e catégorie	3 ^e catégorie	4 ^e catégorie	5 ^e catégorie	Total
2022	75 (+5 projets)	240 (+ 28 projets)	217 (+ 21 projets)	1709 (+724 projets)	2241 (+ 778 projets)
2023	79 (+4 projets)	286 (+ 34 projets)	225 (+ 18 projets)	2602 (+880 projets)	3192 (+ 963 projets)

	Nombre de dossiers	Avis favorables	Avis défavorables	Sans avis
Visites de réception, d'ouverture	66	45	8	13
Visites périodiques, inopinées, de sécurité et de contrôle	143	83	49	11
Etudes Permis de Construire	87	68	11	8
Etudes Autorisation de travaux	232	162	62	8
CTS	2	2	0	0
Levées de réserve(s) ou AD (visites + ED)	97	67	30	0

L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE VALENCIENNES MÉTROPOLE

FINANCES

COMPTES ADMINISTRATIF CONSOLIDÉ 2023

Dépenses et recettes réelles hors provisions

Budget principal
 Budget ZAE
 Budget Renouvellement Urbain
 Budget PLIE
 Budget Centre des Congrès
 Budget Réseau de chaleur
 Budget Réseau Haut-Débit
 Budget Port de Plaisance, Stade, Théâtre d'Anzin
 Budget Eaux usées - Eau potable

Dépenses 2023



Recettes 2023

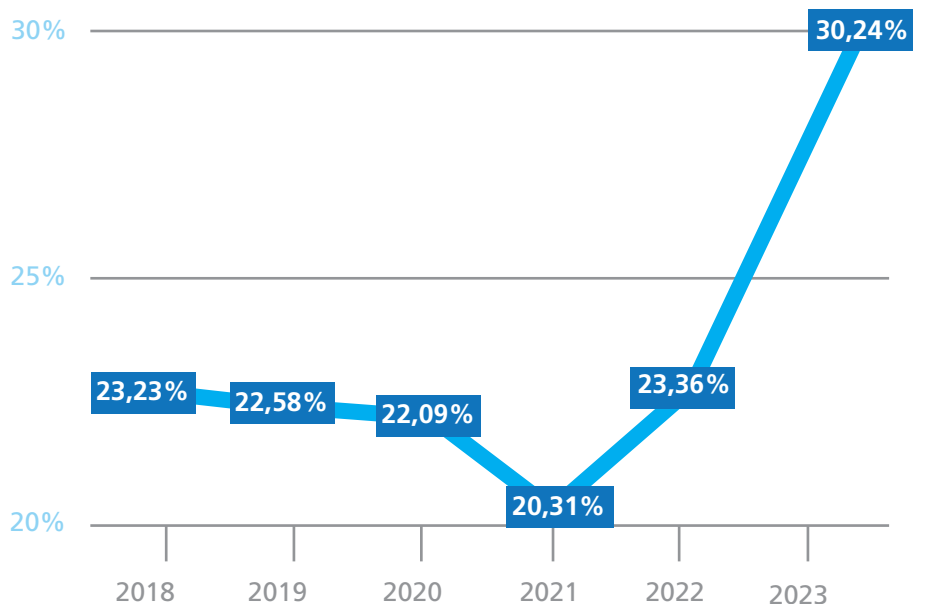


TAUX D'ÉPARGNE BRUTE

Le taux d'épargne brute est en hausse et atteint les 30 %. Ce dernier traduit la performance de la section de fonctionnement à dégager de l'épargne pour financer la section d'investissement et ses projets.

Il permet de financer de manière saine les investissements prévus sur le mandat 2020-2026, en évitant un recours excessif à l'emprunt.

Le ratio communément accepté comme correct se situe entre 8 % et 15 %.

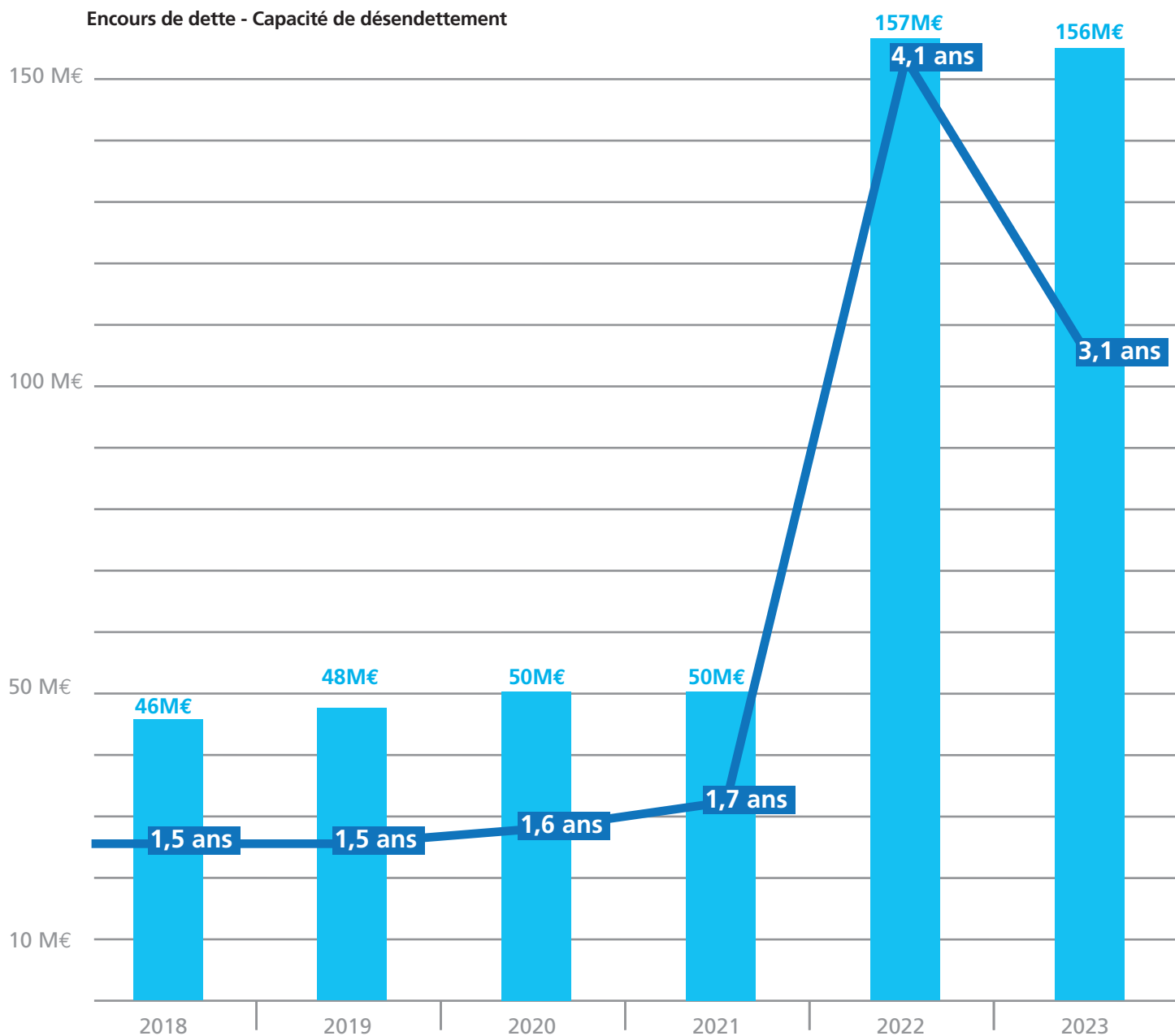


(% de l'épargne brute par rapport aux ressources réelles)

ENDETTEMENT BANCAIRE ET CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT

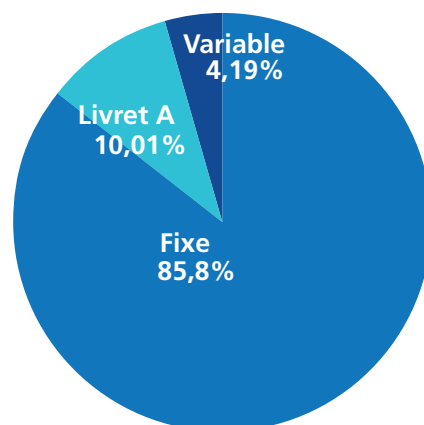
Après consolidation des budgets dédiés au cycle de l'eau, l'encours de dette s'élève au 31/12/2023 à 156 M€.

Valenciennes métropole est en capacité de rembourser sa dette à partir de son épargne brute en 3,1 années contre 4,1 années en 2022. Un ratio donc qui s'améliore sur ce dernier exercice et se situe en deçà de la zone de vigilance fixée à 8 années.



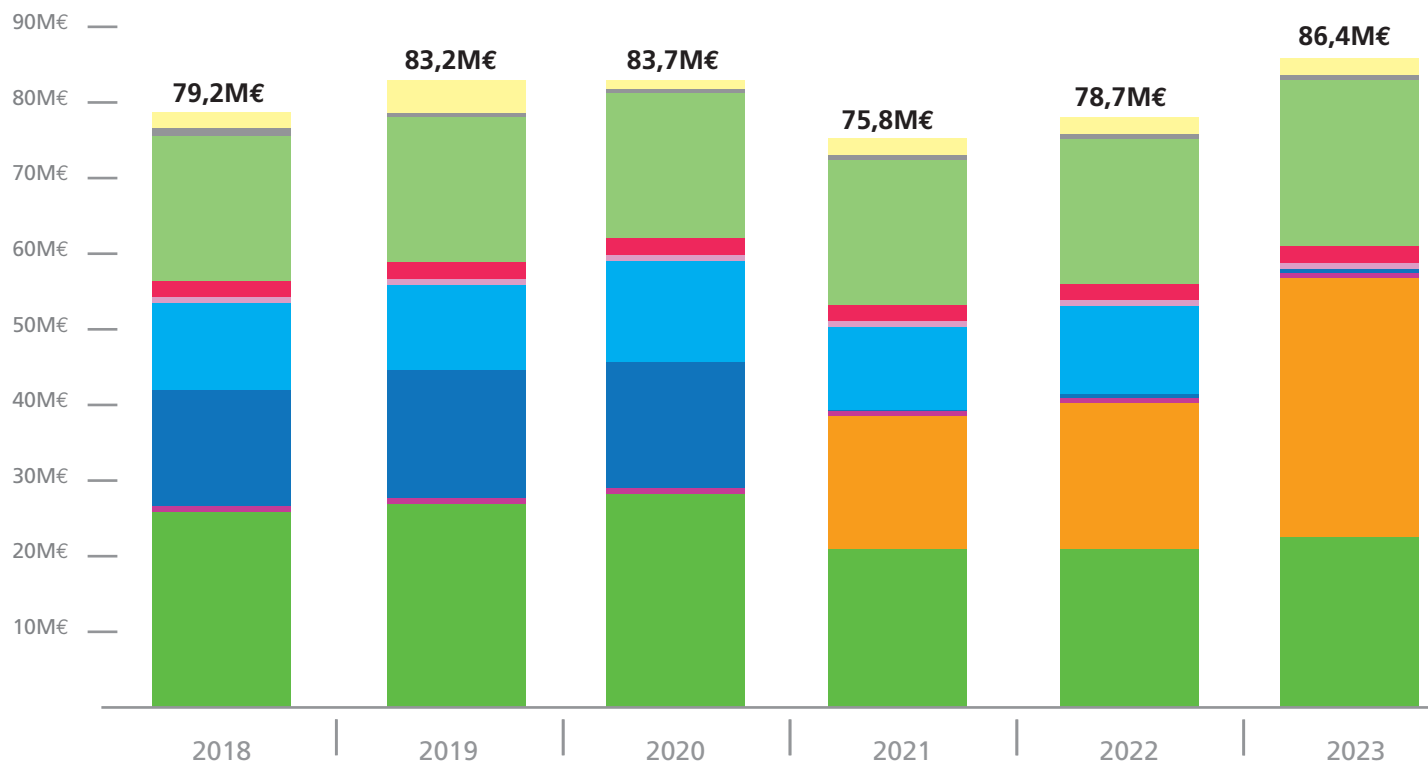
STRUCTURE DE LA DETTE BANCAIRE

La structuration de la dette est toujours conforme à la délégation donnée à l'Exécutif avec une répartition équilibrée entre taux fixe et taux flottant. Cette stratégie se traduit par un taux d'intérêt moyen de 2,54 % en 2023, il était de 2,76 % au 31/12/2022.



Dette par type de risque (avec dérivés)

ÉVOLUTION DES RECETTES FISCALES



2023

TAXE D'HABITATION (produit)	1 272 708 €
TAXE SUR LE FONCIER NON BATI (produit)	67 368 €
COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES (produit)	22 795 832 €
TAXE ADDITIONNELLE SUR LE FONCIER NON BATI	327 704 €
FRACTION TVA NATIONALE	34 312 691 €
IFER	1 138 062 €
TASCOM	2 921 843 €
TEOM	21 734 923 €
ROLES SUPPLEMENTAIRES	1 832 278 €

LA POLITIQUE DE STABILITÉ DE LA PRESSION FISCALE SE POURSUIT AVEC DES TAUX D'IMPOSITION TOUJOURS INCHANGÉS

L'évolution favorable des bases fiscales traduit la dynamique du territoire.

	2019	2020	2021	2022	2023
Taux de la cotisation foncière sur les entreprises	31,02%	31,02%	31,02%	31,02%	31,02%
Taux de la taxe d'habitation	11,94%	11,94%	11,94%	11,94%	11,94%
Taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères	12,07%	12,07%	12,07%	12,07%	12,07%

UNE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT SOUTENUE

En 2023, Valenciennes Métropole a réalisé près de 90 M€ de dépenses d'équipement (hors dette), tous budgets confondus. C'est 457 € par habitant. C'est le signe fort des projets structurants menés par une agglomération dynamique engagée pour renforcer son attractivité et offrir des équipements de qualité à ses habitantes et habitants.

LA RECHERCHE ET LE SUIVI DES FINANCEMENTS EXTÉRIEURS



Cité minière Hardy-Ballanger



Boucle de la Vallée de l'Aunelle

Au sein de la Direction des Affaires financières, le service des Financements extérieurs est responsable de la gestion des subventions, depuis la recherche et la préparation des dossiers jusqu'à leur clôture, en collaboration avec les services opérationnels et comptables. En 2023, environ cinquante dossiers ont été soumis. Cela représente plus de 12,5 millions d'euros de subventions conventionnées auprès de l'Agence de l'Eau Artois Picardie, de l'État, du Département du Nord, de la Région Hauts-de-France, de l'Agence Nationale du Sport et du FEDER.

L'année 2023 a également été marquée par la préparation de plusieurs dossiers de candidature aux programmes de coopération transfrontalière Interreg France-Wallonie-Vlaanderen et Interreg Mer du Nord, portant sur des thèmes liés au tourisme, à la mobilité ou encore au développement économique.

En parallèle, Valenciennes Métropole a sollicité plus de 10 millions d'euros d'avances ou d'acomptes de subventions au titre de conventions déjà conclues, principalement avec l'État, le Département du Nord, la Région Hauts-de-France, le FEDER et l'Agence de l'Eau. Ces demandes ont notamment concerné le solde de la subvention FEDER pour la cité minière Hardy Ballanger, les subventions de l'État pour les travaux de requalification de l'entrée Nord de Valenciennes, le Fonds Vert pour la friche Daubresse Dabancourt Ford à Anzin, ainsi que les subventions de l'Agence de l'Eau pour divers travaux liés à la gestion des eaux pluviales ou usées. Pour la Ville d'Hergnies, Valenciennes Métropole a également soldé les subventions obtenues pour la construction du restaurant scolaire, réalisée en délégation de maîtrise d'ouvrage de la ville dans le cadre de l'opération centre-bourg.



Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole
BP 60227 • 59305 Valenciennes Cedex • Tél.: 03 27 096 096 • Fax : 03 27 096 097

www.valenciennes-metropole.fr